MARCHE PUBLIC DE SERVICES

BORDEREAU DES PRIX (BP)

Pouvoir adjudicateur
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE - Direction Territoriale Bassin de la Seine et Loire aval

Représentant du pouvoir adjudicateur (RPA)
Pour le Directeur Général de Voies Navigables de France et par délégation, Monsieur le Directeur Territorial Bassin de la Seine et Loire aval de Voies Navigables de France

Objet du marché
Arrachage et évacuation de plantes aquatiques envahissantes du Canal de Chalifert du Service Territorial Marne (ST-Marne-2026)

Le présent Bordereau des prix comporte 4 pages.

BORDEREAU DES PRIX

N° Prix	Désignation du Prix et Prix en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffres (H.T.)
01	**Installation et repli de chantier** Ce prix rémunère forfaitairement les frais d'amenée sur le chantier et de repliement en fin de chantier de l'ensemble du matériel et du personnel nécessaire à l'exécution complète des prestations dans les délais impartis. Il comprend : - La préparation du chantier (DICT - inspection commune préalable, plan de prévention) - La signalisation du chantier pendant toute la période des travaux - L'entretien des accès empruntés par le titulaire pendant toute la durée du chantier - Les dépenses afférentes à l'hygiène et à la sécurité du chantier - Les dépenses afférentes au franchissement des ouvrages - La fourniture de matériel, outillage, matières, énergie, transport de consommables ainsi que les frais de chantier - y compris toutes sujétions particulières. Il est rappelé à l'entreprise que : Les installations de chantier resteront la propriété de l'entreprise et devront être démontées sitôt les travaux terminés La remise en état des lieux en fin de chantier fera l'objet d'un constat contradictoire avec le responsable local des VNF Les surfaces de terrain utilisées devront être rendues dans le même état qu'avant les prestations **LE FORFAIT EUROS HORS TAXES (en toutes lettres) :** …..... ….....…	…….
02	**Fourniture, pose et dépose d'un système de non-prolifération des plantes aquatiques arrachées** Ce prix rémunère à l'unité par commande d'arrachage, l'ensemble des charges inhérentes à la fourniture, la pose et la dépose d'un système de non-prolifération des plantes aquatiques en suspension et en tenant compte des contraintes liées à l'éventuelle navigation des bateaux de service des VNF. Il comprend : - La prise des dimensions permettant la fourniture du système proposé par l'entrepreneur et validé par le maître d'œuvre - La fourniture, la pose, la surveillance, la dépose de ce système - Le balisage de ce système pour préserver la passe navigable - Le nettoyage des produits collés au système de non-prolifération	

N° Prix	Désignation du Prix et Prix en toutes lettres (H.T.)	Prix Unitaire en chiffres (H.T.)
	avant la dépose - La gestion et l'évacuation des déchets végétaux ou non-végétaux selon les normes en vigueur, ainsi que la fourniture des bordereaux de suivi des déchets. La prise des dimensions largeur et profondeur permettant la fourniture du système validé par le maître d'œuvre - Y compris toutes sujétions particulières. **L'UNITE EN EUROS HORS TAXES (en toutes lettres) :** …..... ….....….	
03	**Arrachage et mise en place de bennes de stockage sur site et/ou de conditionnement en vue d'évacuation** Ce prix rémunère l'ensemble des charges inhérentes à l'arrachage mécanique ou manuel, la récupération par épuisette ou tout autre dispositif ainsi que la mise en benne(s) de stockage et/ou de conditionnement sur le lieu de l'extraction selon la réglementation en vigueur, des plantes aquatiques envahissantes et en tenant compte des contraintes liées à l'éventuelle navigation des bateaux de service des VNF. Ce prix rémunère à la surface arrachée : - La signalisation du chantier pendant toute la période des travaux - La fourniture, l'installation de bennes de stockage végétal et non-végétal provisoires - L'arrachage mécanique et/ou manuel de l'ensemble des plantes aquatiques - La récupération par « filet », épuisette ou tout autre dispositif des plantes aquatiques en suspension - Le débourrage éventuel des ouvrages d'art - Le tri des déchets extraits (végétaux – non-végétaux) - La mise en conditionnement (camion benne, bateau, tracteur, benne (s) de stockage végétale (s), benne (s) de stockage non-végétale (s) ...) des déchets extraits en vue de leur évacuation du site vers un site de valorisation ou d'élimination - Le transbordement du contenu des bennes de stockage végétal et non-végétal provisoires en vue de leur évacuation - Y compris toutes sujétions particulières. **LE MÈTRE CARRE EN EUROS HORS TAXES (en toutes lettres) :** …..... ….....….	…….

04	**Évacuation et traitement des plantes** Ce prix rémunère à la tonne, l'ensemble des charges inhérentes à l'évacuation et au traitement des plantes aquatiques, selon la réglementation en vigueur. Ce prix rémunère au poids : - L'évacuation des déchets végétaux selon la réglementation en vigueur du site d'extraction vers le site de valorisation agréé et/ou d'élimination par des moyens fluviaux et/ou terrestres y compris le (s) transbordement (s) - Le traitement adapté des plantes envahissantes arrachées, suivant la réglementation en vigueur, afin d'éviter toute prolifération de l'espèce invasive - Y compris toutes sujétions particulières. Ce prix sera rémunéré sur présentation au maître d'œuvre des justificatifs des bons de pesée ainsi que ceux de la traçabilité du traitement adapté. **LA TONNE HORS TAXES (en toutes lettres)** …… …….	……..
05	**Évacuation et traitement des déchets non-végétaux** Ce prix rémunère à la tonne, l'ensemble des charges inhérentes à l'évacuation et au traitement des déchets non-végétaux, selon la réglementation en vigueur. Ce prix rémunère au poids : - L'évacuation des déchets non-végétaux selon la réglementation en vigueur du site d'extraction vers le site de valorisation agréé et/ou d'élimination par des moyens fluviaux et/ou terrestres y compris le (s) transbordement (s) - Y compris toutes sujétions particulières. Ce prix sera rémunéré sur présentation au maître d'œuvre des justificatifs des bons de pesée et de suivi de déchets. **LA TONNE HORS TAXES (en toutes lettres)** …..... ….....…	……..

Fait à, le
.....

Cachet de l'entreprise

Nom du signataire :
.....